

CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT LIGUAIRE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL DU 10 SEPTEMBRE 2002

Présents

Elu(e)s Municipaux : Robert Plantecôte, Françoise Billy, Nicole Gravat

Représentants municipaux : Pierre Lacore (Directeur Adjoint de la Direction de la Proximité et de la Citoyenneté), Laurence MARILLEAU (assistante Conseil de Quartier), Annie BONNET (agent d'accueil MCSP St Liguairé).

Représentants des habitants du quartier : Philippe AUTRET, Patrick FAZILLEAU, Isabelle PAQUET, Patrick VEILLON, Jacques BANQUY, Bernard CARENTON, Jean Michel CORDEAU, Roland DE GRASSE, Patrick DESBOIS, Nadège DOUCET, Anne Marie FAVREAU, Michel GELIN, Louis GODET, Michèle LABIDOIRE, Anne MASOTTI, Michel NICOLLE, Elisabeth RAFFIN, Alain ROUSSEAU, Jean Baptiste ROUSSEAU, Jean CHATELIER, Martine FROMAGET, Alain GOUBAND, Alain PELAUD, Marie Christine MARSAUD, Yannick METAIS, Jacky VIGNIER

Absent(e)s Excusé(e)s : Dominique Guibert , Jean Michel Fouillet, Guy Philippe, Denise Tromas

OUVERTURE DE LA SEANCE

Intervention du Co-Président Robert Plantecôte

Robert Plantecôte ouvre la séance et définit les orientations du Conseil qui sont :
définir des méthodes de travail
recenser tout ce qui est à faire sur le quartier
mise en place de commissions thématiques, groupes de travail

Pour le bon fonctionnement de ce Conseil, il a été défini que le Bureau se réunirait au minimum une fois par mois et le Conseil une fois par trimestre, et plus si nécessaire.

De plus, chaque membre du bureau est membre de droit des commissions thématiques.
Robert Plantecôte rappelle l'ordre du jour de cette séance:

- La station d'épuration
- La salle des Fêtes
- La mise en place des commissions

Il se félicite de la convivialité et de la clarté du déroulement des réunions.

En actualité, un des grands projets à travailler et à présenter à l'Assemblée Plénière sera la Salle des Fêtes de Saint Liguairé.

Intervention du Co-Président Habitant Philippe Autret

Philippe Autret souhaite que ce Conseil travaille sur son quartier en faisant abstraction des différentes polémiques qui existent. Ce conseil doit aller de l'avant et doit être capable de mener des travaux en accord avec les services municipaux . Ce conseil doit faire respecter sa place de citoyen sans pour autant être un contre pouvoir vis à vis de la Ville de Niort, mais cependant doit se placer en position d'observateur, vigilant des décisions prises en Mairie . (La réfection du tapis bitumineux de la rue du 8 mai sur la portion Boulangerie/Pont a fait rehausser le niveau de l'obstacle à l'écoulement des eaux de crues de 10 cm alors que les buses de drainage ne sont toujours pas débouchées). Quelle est la position des services techniques concernés ?

SUJETS ABORDES

Les travaux dans le quartier :

Monsieur Rousseau demande si le conseil sera prévenu lors des travaux.

En ce qui concerne les travaux prévus sur le quartier, ceux ci seront examinés par le Conseil et une information de type Info Quartier sera faite à tous les habitants du quartier.

Station d'Épuration

Le 25 juin 2002 une rencontre avec les services de la CAN a eu lieu. Suite à l'enquête publique qui a été lancée, et à l'arrêté préfectoral donnant l'accord de construction. Une **Réunion publique** entre les services de la CAN chargés du dossier, Françoise Billy, Adjointe au Maire en charge du dossier, les membres du Conseil de Quartier et des citoyens doit avoir lieu le dernier trimestre pour discuter de ces travaux.

Au sujet de l'enquête publique, un membre du conseil explique qu'un recours au tribunal Administratif a été déposé par l'Association Niort Saint Liguairé Environnement pour faire annuler l'arrêté préfectoral, car le dossier présente des inexactitudes. Le juge étudie actuellement ce recours.

Ce dossier devrait être travaillé en commission thématique, ce qui permettrait au Conseil de Quartier de se saisir du dossier et de faire connaître les positions des habitants du quartier. Il est impératif que des méthodes de travail se mettent en place, que le Conseil soit vigilant, qu'il puisse anticiper pour éviter des échecs. Il doit prendre des décisions et les suivre.

Arrêt de certaines activités à la MCPT

Les activités sur l'enfance et la petite enfance dispensées à la MCPT ont été arrêtées sur décision du conseil d'administration des MCPT qui a défini d'autres priorités sans se préoccuper des demandes des habitants.

Les activités supprimées ont été estimées trop coûteuses.

De plus, la CAF a supprimé des subventions et des agréments pour les quartiers n'entrant pas dans le cadre social défini.

La question se pose de savoir ce que peut faire le Conseil de Quartier contre ces décisions.

Une des réponses à ce problème peut se trouver :

* dans la mise en place d'une régie entre MCPT, MCC, et l'association Enfants dans la Ville.

* dans la mutualisation des activités entre les différents organismes qui organisent les mêmes activités à des endroits différents (MCPT, Temps Libres...).

Le Conseil de Quartier ne peut financer ce type d'activité qui entre dans un budget de fonctionnement et non dans un budget d'investissement. Mais comme le rappelle un membre, le Conseil de quartier peut se faire entendre sur des décisions en menant des actions ne nécessitant aucun financement.

LES COMMISSIONS THEMATIQUES

Ces commissions seront constituées par les membres du Conseil de Quartier et les membres du Bureau qui sont membres de droit des commissions. Elles ont pour but de s'approprier les dossiers, de les travailler en collaboration avec les services municipaux (des techniciens peuvent intervenir), et de suivre les décisions prises.

Ces commissions peuvent être créées pour un projet spécifique et disparaître lors que celui-ci arrive à terme.

Une note de synthèse sur l'avancée des travaux de chaque commission sera faite et étudiée en réunion de bureau avec la présence d'un rapporteur par commission. Ces notes serviront à l'établissement d'un rapport d'activité pour l'Assemblée Plénière.

Trois Commissions Thématiques ont été définies :

VOIRIE

Elle a pour but de suivre tous les aménagements voiries qui vont avoir lieu sur le quartier, ainsi que toutes les demandes des habitants du quartier.

Membres : Jean-Baptiste Rousseau, Philippe Autret, Jean Michel Cordeau, Martine Fromaget, Anne Masotti, Yannick Métais, Bernard Carenton.

JEUNES, CULTURE, SPORT, ENSEIGNEMENT, LOISIRS

Membres : Elisabeth Raffin, Patrick Desbois, Nadège Doucet, Yannick Métais, Isabelle Paquet, Jacques Banquy.

AMENAGEMENT, CADRE DE VIE, EQUIPEMENT

Cette commission devra travailler sur :

- * l'organisation des transports urbains (le plan de circulation des bus entrant dans le PDU Plan de Déplacement Urbain).
- * La salle des Fêtes (regarder le POS pour avoir des informations supplémentaires).
- * Station d'Épuration.
- * Aménagement du Centre-Bourg

Membres : Nadège Doucet, Alain Pelaud, Anne Masotti, Patrick Fazilleau, Anne Marie Favreau, Patrick Veillon, Jean Chatelier, Louis Godet, Alain Rousseau, Michèle Labidoire,

BUDGET

Le bureau mettra en place un comité de vigilance du budget.

Parallèlement à la Charte, il est demandé si le Conseil pourra allouer des budgets à ces commissions ou si celles-ci ne donneront que leur avis.

Il est rappelé que le solde du budget pour cette année ne pourra servir qu'à des réalisations légères.

**La prochaine réunion de Bureau aura lieu
le Mardi 8 octobre
à la MCSP de Saint Liguire à 20h30**

CALENDRIER DE REUNIONS

Type de réunion	Date et heure	Lieu
Commission Equipement Cadre de vie, Aménagement	Mardi 24 septembre à 20H30	MCPT ou MCSP
Commission Culture, Loisirs, jeunesse et sports	Mercredi 25 septembre 20h30	MCPT
Commission Voirie- trottoirs-Sécurité- Stationnement	Lundi 2 octobre à 20h30	Salle des Fêtes
Réunion du bureau	Mardi 8 octobre 20h30	MCSP
Séance du CQ	Mercredi 6 novembre 20h30	Salle des fêtes.